



COMMUNE DE FESTUBERT

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Festubert, légalement convoqué en date du 28 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine BOYAULT, 1^{ere} Adjointe au Maire, en l'absence de Monsieur Jean-Marie DOUVRY, Maire, excusé.

Etaient présents : Catherine BOYAULT, Damien QUENIART, Frédéric MASCLET, Sandrine VERPOEST, Nicolas PRUVOST.

Etaient excusés : Jean-Marie DOUVRY, Marie-Louise DUTERIEZ qui donne procuration à Damien QUENIART, Fabrice BELLENS, Stéphanie CREPIN, Nathalie JANSSEN, Eddy JACQUIN, Stéphanie LETURCQ qui donne procuration à Catherine BOYAULT.

Etaient absents : Patrice ANSELIN, Grégory CAIGNET, Vanessa MICHEZ.

A 19 h 10, Madame la 1^{ere} adjointe au Maire constate que le quorum n'est pas atteint et que la séance ne peut se tenir.

Fait à FESTUBERT, le 14 avril 2024.

**La 1^{ere} Adjointe au Maire,
Catherine BOYAULT**

Mme Boyault